



REGLEMENT DE LA LIGUE SGB EN DOUBLETES

Règles générales

1. La ligue est réservée aux joueuses & joueurs titulaires d'une licence SB/SGB pour la saison 2011-2012.
2. La ligue se déroule le mercredi soir au bowling de Thônex.
3. La ligue est limitée à 16 doublettes, la priorité étant accordée dans l'ordre des inscriptions.
4. La ligue se dispute avec handicap.
5. La durée de la ligue est de 15 semaines.

Déroulement de la ligue

6. Chaque semaine les doublettes effectuent 2 rencontres Petersen sur 2 parties chacune.
7. Bonifications :
 - 3 points par partie gagnée ; 2 points en cas d'égalité ; 1 point en cas de défaite.
 - 3 points par match gagné (total sur les 2 parties) ; 2 points en cas d'égalité ; 1 point en cas de défaite.
8. Handicap :

Le handicap attribué est celui figurant sur la liste officielle établie par Swiss Bowling.

Pour tout joueur ou toute joueuse n'ayant pas de moyenne officielle, le handicap sera comme suit :

 - 0 (zéro) lors de sa première participation à la ligue, c'est-à-dire pour les 4 premières parties qu'elle/il disputera dans cette ligue ;
 - basé sur ses 4 premières parties lors de sa 2^e participation et calculé conformément au tableau officiel ;
 - basé sur ses 8 parties de ses 2 participations précédentes pour toute la suite de la ligue.
9. Le nombre maximal de joueuses/joueurs par doublette est limité à 5.

Dès lors qu'un(e) remplaçante(e) aura joué 8 parties au sein de la même doublette, elle/il ne pourra plus jouer au sein d'une autre doublette.

10. Le blind est fixé à 140 quilles.
En cas de blind, le montant hebdomadaire total est néanmoins dû.

Règles sportives

11. La tenue de bowling est obligatoire.
12. Les participant(e)s ont l'interdiction de fumer, de consommer des boissons alcoolisées, d'utiliser du talc ou des produits liquides pour nettoyer les boules et de faire usage de leur téléphone mobile pendant toute la durée de jeu et ce, sur toute l'étendue du centre sportif.
La phase de jeu commence dès la première boule d'essai et s'achève à la fin de la 4ème partie.
Tout contrevenant sera disqualifié sans avertissement préalable.
13. Il est interdit de changer de piste avant que tous les participant(e)s aient effectué leur dernier lancer de la partie en cours.
14. Les participant(e)s sont tenu(e)s à une attitude sportive.
Tout comportement antisportif ou irrespectueux envers les organisateurs, les joueurs(euses) ainsi qu'à l'égard du matériel sera passible d'un avertissement et de disqualification en cas de récidive.
15. Les joueuses et joueurs doivent être présents au moins 20 minutes avant le début de la compétition.

Organisation

16. La ligue débutera le mercredi 30 août 2011.
17. Les boules d'essai débutent à 19h30.
18. Le prix de participation est fixé à Sfrs 50.- par doublette et par soir.
19. La 1^{ère} semaine chaque doublette devra verser la somme de Sfrs 100.-, incluant les frais de participation de la dernière semaine.
En cas de désistement d'une doublette en cours de compétition ce montant restera acquis à la ligue.
20. Le calendrier de la saison se trouve sur le site de la SGB.
21. La remise des prix s'effectuera le dernier mercredi, juste après les jeux.
22. En cas d'égalité de points à la fin de la ligue, le total de quilles avec handicap sera pris en compte pour effectuer le classement.
23. Les prix spéciaux (meilleure partie & meilleure série) ne pourront pas être cumulés, ni en doublette, ni en individuel.

Tout point non prévu dans le présent règlement sera tranché par la présidente de la ligue SGB, Mme Joëlle Company.

